



**Assurons
un monde
plus ouvert**

Communiqué de presse

Paris, le 28 octobre 2021

Conseil d'administration du 28 octobre 2021

Le conseil d'administration de CNP Assurances s'est réuni ce matin et a discuté de l'opération projetée par La Banque Postale et le groupe BPCE.

Dans ce contexte, le conseil d'administration de CNP Assurances a décidé la constitution d'un comité ad hoc chargé de suivre le déroulement de l'offre publique qui en résultera. Il sera composé des administratrices indépendantes, Véronique Weill, Rose-Marie Van Lerberghe, Stéphane Pallez et Marcia Campbell, et des deux administrateurs représentant les salariés, Laurence Guitard et Chahan Kazandjian.

A cette occasion, le conseil a réaffirmé la stratégie de développement de l'entreprise fondée sur un modèle d'assureur complet, multipartenarial et international au service de tous ses partenaires et clients. Le conseil a renouvelé sa confiance à l'équipe dirigeante en place pour conduire cette stratégie grâce à l'engagement des collaborateurs de CNP Assurances.

À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe, notamment en Italie, et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2^e marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 12 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins de protection et de facilitation des parcours de vie des clients de chaque pays.

Cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998, CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. La société affiche un résultat net de 1 350 M€ en 2020.

Contacts

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51
Tamara Bernard 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :    

